

DEMANDE DE PRESTATIONS

Le droit aux prestations de retraite anticipée RESOR prend naissance au plus tôt 3 ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS sur requête de l'assuré, pour autant qu'il cesse totalement son activité lucrative et qu'il renonce expressément aux prestations de l'assurance chômage. En outre, les conditions cumulatives suivantes doivent être remplies :

- Activité ininterrompue pendant les 10 dernières années précédant le versement des prestations dans une entreprise soumise à la CCRA (sinon pas de rente)
- 20 ans de carrière dans une entreprise soumise à la CCRA (sinon rente réduite au pro rata)

Données personnelles

Nom : Prénom :

Rue :

NPA : Lieu :

Téléphone : Mobile :

NSS : Date de naissance :

E-mail :

Correspondance souhaitée en :

Français Allemand Italien

Personnel d'exploitation

Personnel technique et administratif

Préretraite souhaitée au :

Taux d'occupation : %

Coordonnées bancaires pour le paiement

Nom et adresse de votre banque :

IBAN :

SWIFT (seulement pour l'étranger) :

Etes-vous actuellement en pleine capacité de travail ?

Oui Non

Si non, êtes-vous au bénéfice d'une rente d'invalidité des institutions suivantes ?

		Montant mensuel
<input type="checkbox"/>	AI	Fr. <input style="width: 150px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/>	SUVA	Fr. <input style="width: 150px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/>	Caisse de pensions	Fr. <input style="width: 150px;" type="text"/>

Nom de la Caisse :

→ Le cas échéant, les décisions de rente et les attestations de rente sont à joindre.

Au cours des 3 dernières années avez-vous été empêché de travailler pour raison

Oui Non

- de maladie	(si oui : du <input style="width: 100px;" type="text"/> au <input style="width: 100px;" type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'accident	(si oui : du <input style="width: 100px;" type="text"/> au <input style="width: 100px;" type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de chômage	(si oui : du <input style="width: 100px;" type="text"/> au <input style="width: 100px;" type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- autre raison	(si oui : du <input style="width: 100px;" type="text"/> au <input style="width: 100px;" type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

à préciser :

→ Le cas échéant, les décomptes d'indemnités journalières ou de chômage sont à joindre.

Confirmation de l'assuré

Je confirme l'intégralité et l'exactitude de toutes les données indiquées. Je prends connaissance du fait que toute indication manquante ou erronée peut entraîner des réductions ou des restitutions de prestations. Sous réserve de poursuites judiciaires.

Lieu et date :

Signature de l'assuré :

Lieu et date :

Sceau et signature de l'employeur (facultatif):

Documents à annexer dans tous les cas :

- Compte individuel de l'AVS
- Fiche de salaire des 36 derniers mois
- Certificat d'assurance LPP

Pour les personnes percevant une rente d'invalidité :

- Décision de rente
- Attestation de rente

Pour les personnes ayant été empêchées de travailler au cours des 3 dernières années :

- Décomptes d'indemnités journalières ou de chômage



Veillez s'il vous plaît retourner ce formulaire au minimum 6 mois et au maximum 12 mois avant le droit à la pension à :

RESOR
c/o Bureau des Métiers
Case postale
1951 Sion

Ou par courriel à info@resor.ch